

## Texte action CAN 21-22 mars 2023

### Retraites

Cette CAN se tient au coeur d'une mobilisation historique : le projet de réforme des retraites est contesté dans la rue, par un puissant mouvement social regroupant actifs et retraités, mené par une intersyndicale unie qui a réussi à fédérer une grande majorité de la population pour exiger le retrait de cette réforme des retraites. Le mouvement social a aussi gagné la bataille de l'opinion publique grâce à un travail d'information et de conviction mené sur le terrain. Il a permis de démontrer le caractère injuste et injustifié de cette réforme. Les mensonges du gouvernement, en particulier, sur la retraites minimum et la prétendue amélioration de la situation des femmes, n'ont pas résisté au travail d'analyse et de vérification mené par les économistes et les organisations syndicales. Acculé, le gouvernement en a été réduit à museler le débat au Parlement, par l'utilisation de l'article 47.1 à l'Assemblée nationale, en utilisant le procédure du vote bloqué au Sénat puis en ayant recours à l'article 49.3 à l'Assemblée nationale. Le président de la République et le gouvernement foulent donc aux pieds à la fois la démocratie sociale et la démocratie politique. En minorité depuis les élections législatives, le gouvernement n'a pu s'appuyer sur une majorité absolue à l'Assemblée nationale. La motion de censure a été rejetée pour 9 voix, signe de la fragilité des alliances voulues et recherchées par le gouvernement. Le possible report de la loi immigration est également révélateur de la fébrilité et des difficultés du gouvernement dans le contexte actuel, à mettre également au crédit du mouvement social.

Alors que tout montre que la réforme ne passe pas dans le pays, il s'agit là d'un véritable coup de force. Balayer d'un revers de la main et mépriser l'expression de millions de personnes, de l'ensemble des organisations syndicales, c'est fouler au pied la démocratie. C'est faire le lit d'une forme de désespérance sociale et politique dont se nourrit le Rassemblement National. Après son silence de plusieurs mois, refusant même de recevoir l'interpro, le Président de la république continue de souffler sur les braises de la crise démocratique. Emmanuel Macron porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle : son attitude irresponsable a nourri une immense colère. Il y a urgence à ce qu'il ne promulgue pas la réforme.

Le SNES et la FSU appellent à continuer cette lutte par la participation la plus massive possible aux actions et en particulier aux rassemblements intersyndicaux, et à préparer une journée de grève et de manifestations puissante jeudi 23 mars ainsi que ses suites. Le mouvement social est légitime à contester une loi passée en force, sans majorité à l'Assemblée nationale et malgré l'opposition très majoritaire qu'elle rencontre dans la population. Le SNES-FSU a la responsabilité, avec la FSU et l'ensemble des organisations syndicales de continuer la mobilisation pour gagner le retrait de la réforme et faire ainsi gagner la démocratie sociale.

Le SNES-FSU dénonce la répression policière des manifestations. Depuis le passage en force du gouvernement jeudi 17 mars par le 49-3, la gestion policière des manifestations contre le projet de loi sur les retraites a profondément changé, des violences inouïes sont commises sur des manifestants. Plusieurs centaines sont mis en garde à vue arbitrairement. Ces exactions policières montrent la volonté d'un pouvoir cherchant à contrôler par la force la colère légitime d'un peuple. Elles sont une remise en cause brutale de l'État de droit. Le SNES-FSU, en lien avec la LDH et le SAF est aux côtés des lycéens et des collègues brutalisés et criminalisés.

### Contexte général

A l'international, la corruption, la privatisation, les régimes autoritaires et l'extrême droite tuent à l'image de ce qui passe en Turquie, en Grèce, en Iran ou encore en Cisjordanie.

En visites à l'étranger depuis que le mouvement de rejet de sa réforme des retraites a débuté en France, Emmanuel Macron était en Afrique début mars, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2017. Le président a beau dire que « l'âge de la Françafrique est révolu », il en a profité pour rendre visite à des dirigeants autoritaires, faire du business et du greenwashing, et consolider la présence militaire française.

Le GIEC a publié lundi le rapport de synthèse de son dernier cycle de travaux, initié en 2015. Sans surprise, il confirme que les actions et engagements actuels dans la lutte contre le réchauffement climatique sont "insuffisants". Le premier trimestre de l'année 2023 a confirmé la gravité du dérèglement climatique. La sécheresse inhabituelle à cette période de l'année est le symbole de la pénurie d'une bonne partie de nos ressources naturelles. Des mesures de restrictions ont déjà été prises dans certains départements. Le gouvernement persiste et signe en s'enfermant dans un modèle économique et social qui ne prend pas en compte les urgences ni environnementales ni sociales. Un autre modèle de société

est possible et même indispensable. Le SNES et la FSU continueront le travail syndical engagé pour porter leurs exigences d'alternatives économiques et sociales.

L'inflation galopante, en particulier sur les produits alimentaires, pèse toujours plus sur le quotidien des ménages. Les prévisions pour les prochains mois laissent présager d'une poursuite de cette hausse des prix. Il y a urgence à augmenter les salaires et les pensions.

## **Education**

En parallèle de l'actualité retraites, le ministère a continué d'avancer sur plusieurs dossiers éducation (collège, lycées, métiers, salaires). Ils sont étroitement liés par une grande cohérence d'ensemble : transformer le système éducatif et nos métiers. Le SNES-FSU doit rapidement se mettre en mesure de diffuser ses analyses pour préparer les mobilisations visant à mettre en échec ces projets dangereux.

## **Salaires**

Les discussions sur les salaires sont enfermées par le cadre budgétaire contraint et par le projet politique d'Emmanuel Macron, qui cherche à transformer nos métiers et détourner nos statuts. Le président de la République tourne le dos à ses promesses de campagne d'une augmentation de 10 % de tous les personnels sans contreparties en janvier 2023.

Les parties socle et pacte sont étroitement liées : en concentrant l'essentiel des mesures socle sur les débuts de carrière, le ministère fait du pacte la seule perspective d'augmentation de salaires pour les collègues qui souhaiteraient légitimement être revalorisés. Dans ses analyses et ses campagnes, le SNES-FSU veillera à montrer la cohérence de ces deux dimensions de la politique salariale du ministère.

Les annonces faites sur le socle ont validé quelques évolutions qui sont à mettre à l'actif des actions du SNES et de la FSU mais qui restent très insuffisantes.

L'augmentation de la part fixe de l'ISOE à 2000 € brut annuel, est en deça de notre revendication de doublement. Et dans la mesure où elle ne s'accompagne ni d'une revalorisation de la valeur du point d'indice ni d'une reconstruction des grilles, c'est une mesure totalement insuffisante. En l'état actuel des annonces, les indemnités équivalentes des CPE, Psy-EN EDO et professeurs documentalistes, seraient augmentées du même montant. C'est un nouveau camouflet pour ces derniers dont l'indemnité de fonction n'a pas été augmentée en 2023 et qui n'ont pas bénéficié de la prime d'équipement informatique. Le SNES rappelle sa revendication d'alignement sur le régime indemnitaire des autres professeurs. Pour les Psy-EN EDO, il n'est pas certain que l'alignement de l'indemnitaire sur celui des Psy-EN EDA promis pour le premier janvier 2024 soit toujours d'actualité. Le ministère devra clarifier les choses rapidement et tenir ses engagements. Par ailleurs des mesures de carrière sont annoncées qui nécessitent d'être affinées. Pour le SNES-FSU, s'il est positif d'augmenter le nombre de promotion à la hors-classe en augmentant le ratio promus/promouvables, à condition de ne pas dégrader le barème, voire de le renforcer dans ces principes favorisant l'ancienneté dans la plage d'appel, c'est surtout sur l'ouverture de la classe exceptionnelle que doivent porter les efforts. C'est particulièrement le cas pour les professeurs agrégés pour lesquels l'accélération de l'accès à la hors-classe a un effet financier marginal. Or, la proposition d'augmentation du contingent ne règle pas à terme l'engorgement de ce grade. Et les quelques pistes évoquées concernant les conditions d'accès ne vont pas dans le bon sens. Le ministère s'obstine à vouloir réduire encore la durée d'exercice des fonctions particulières ce qui a certes l'intérêt de banaliser le vivier 1 mais c'est bien sa suppression, ou, a minima sa réduction drastique en volume relatif, qui permettrait d'ouvrir réellement et durablement les vannes de la classe exceptionnelle pour en faire un grade de débouché pour toutes et tous. Seule l'annonce de linéarisation de l'accès à l'échelon spécial, qui ne concerne pas les agrégés, constitue une avancée significative.

Sur le pacte, le SNES et la FSU ont obligé le ministère à dévoiler ses projets, tout en construisant un front syndical uni contre. Il se confirme donc que le pacte n'est pas une revalorisation mais du travail en plus (au moins 24h) et surtout une redoutable machine à casser nos statuts et à transformer nos métiers. En donnant plus de pouvoirs aux chefs d'établissement, le pacte va devenir un outil de mise en concurrence mais aussi de mise au pas des personnels. A terme, c'est une transformation structurelle de notre système éducatif qui se dessine. Il va également aggraver les inégalités femmes/hommes, question traitée par le ministère avec une grande désinvolture, pour ne pas dire une certaine forme de mépris au regard des réponses apportées.

A terme, le pacte est l'outil de la remise en cause du principe de carrière et donc du statut. Du fait de l'absence de réelle revalorisation sans contreparties, le pacte est pensé comme le seul moyen pour

les personnels d'augmenter leur insuffisante rémunération indiciaire. C'est l'exact opposé du principe de carrière, fondement du statut, par lequel prime la reconnaissance de l'expérience.

Le SNES-FSU exige le retrait du pacte et une revalorisation sans contreparties pour toutes et tous. Le SNES et la FSU exigent aussi l'ouverture de discussions sur les salaires des non-titulaires (enseignants, CPE, PsyEN), des AED et des AESH.

### **Collège**

En collège, quand une discipline manque d'enseignant-es, le ministre la supprime sans aucune considération pour la qualité des enseignements dévolue aux élèves au lieu de revaloriser le métier pour renforcer leur attractivité, à l'image de la suppression brutale de la technologie, que le SNES-FSU continue de combattre. Le ministère a entamé des discussions sur la classe de Sixième et l'évolution du cycle 4. Il s'entête à installer des dispositifs obligatoires pour les élèves (« accompagnements aux devoirs » en Sixième, Découverte des métiers au cycle 4) qui ne seront pas financés en heures d'enseignement mais proposés dans le Pacte aux personnels volontaires quitte à alourdir leur charge de travail contre une rémunération supplémentaire. Ces dispositifs tout comme l'heure de soutien et d'approfondissement en mathématiques ou français en Sixième -financée par la suppression de la technologie- viennent en concurrence avec les disciplines et laissent accroire que les personnels seraient interchangeables. Le projet du ministère pour le collège est maintenant dévoilé avec des demi-journées d'information sur les métiers et la valorisation de l'apprentissage dès la 5ème, des orientations qui renforceront le tri social. Le SNES combattra ce projet d'école libérale.

Le SNES-FSU sera aux cotés des collègues de technologie pour leur éviter toute mesure de carte scolaire, complément de service ou non-reconduction de contrat pour les non-titulaires. Il sera vigilant pour que les missions des PsyEN pour l'orientation scolaire soient respectées et leur place reconnue dans le dispositif Découverte des métiers. Il dénonce les évaluations standardisées et externes, qui sont un outil de dépossession du métier et de pressions sur les pratiques pédagogiques des collègues, qui focalisent sur des aspects particuliers des programmes au détriment d'autres.

Le colloque du 30 mars marquera une étape importante dans la campagne du SNES-FSU pour populariser et porter avec la profession son projet pour le collège.

### **SNU**

Le travail du SNES-FSU a permis de rendre public les projets gouvernementaux de généralisation et d'obligation du SNU sur temps scolaire. La secrétaire d'État s'est enfermée dans des propos démagogiques, mensongers et provocateurs pour défendre le SNU qui apparaît quand même pour ce qu'il est : une attaque en règle contre les principes même d'un système éducatif qui fait de l'émancipation par les savoirs le coeur de son organisation. Les jeunes ont besoin d'école, pas d'un dispositif de domestication et d'embrigadement qui dévoie les symboles de l'armée au profit d'un projet politique qui vise une fois de plus à affaiblir l'Education nationale. Le SNES-FSU exige l'abandon du SNU.

### **Mixité sociale et éducation prioritaire**

Depuis 6 mois, le ministre ne cesse de reporter ses annonces sur la mixité sociale. Mais les fuites orchestrées dans la presse confirment qu'il fait en réalité de nombreux appels du pied au privé. Ainsi le secrétaire général de l'enseignement privé sous contrat met dans la balance ses exigences de davantage de financements publics ! Le risque est grand que le privé siphonne l'éducation prioritaire de ses meilleurs élèves aux frais du contribuable. Pour le SNES-FSU, améliorer la mixité sociale est une nécessité. Cela demande une refonte de la carte scolaire, ainsi que des politiques sociales, du logement, d'aménagement du territoire ambitieuses et contraignantes. Le SNES-FSU rappelle son mandat historique : les financements publics doivent aller à la seule école publique. Le SNES-FSU rappelle que l'école laïque, publique, gratuite et obligatoire doit recevoir les moyens financiers et humains lui permettant d'accueillir avec la même ambition tous les élèves. Le SNES-FSU exige aussi une carte de l'Education prioritaire ambitieuse et élargie aux lycées, sur la base des besoins et non des moyens, construite avec des indicateurs nationaux, concertés et transparents. Pour le SNES-FSU, le renforcement de l'Education prioritaire passe aussi par l'arrêt des CLA et l'abandon des cités éducatives, outil de déréglementation mais aussi de territorialisation des politiques éducatives.

## **Ecole inclusive**

La baisse démographique qui s'annonce dans le premier et second degrés est l'occasion de faire une école inclusive plus humaine en réduisant significativement les effectifs par classe mais les nouvelles suppressions d'emplois programmées par le ministère ne permettront aucune amélioration.

## **Lycées**

En lycée, pour la première fois, les épreuves de spécialité se sont déroulées au mois de mars. Comme cela avait été analysé par le SNES-FSU, elles sont le symbole d'un basculement vers un nouveau bac et d'une nouvelle conception de la scolarité au lycée et dans le supérieur : les EDS sont la porte d'entrée sélective dans le supérieur.

Depuis le début de l'année scolaire, tous les témoignages de collègues et d'élèves ont confirmé les analyses du SNES-FSU en pointant le non-sens pédagogique de ce calendrier. Le troisième trimestre qui s'ouvre désormais est celui du grand vide, à l'image de la désorganisation des mois de mai et juin 2022. Après avoir appelé à la mobilisation, dont la grève des surveillances, pendant les épreuves de spécialité, le SNES-FSU continuera de porter ses exigences pour un autre lycée, émancipateur et démocratisant, en particulier à l'occasion du colloque du 7 avril. Dans l'immédiat, le SNES-FSU s'adressera aux Rectorats et au ministère pour exiger un allongement de la durée de correction au regard du déplacement des commissions d'entente.

## **Concours**

La Cour des comptes a publié un rapport sur la formation et les concours, le Conseil Supérieur des Programmes un avis. Ils sont une occasion de remettre cette question en lumière, alors que la réforme ne s'applique entièrement que cette année. Le SNES-FSU réclame lui aussi que cette réforme soit revue. Mais souvent, les pistes proposées accentuent les pires effets de la réforme (en réduisant la part des disciplines dans les concours, en faisant la part belle à l'entretien professionnel), ne répondent pas à l'urgence de rendre les concours attractifs, et parfois en remettent en cause le principe même. Le SNES-FSU ne peut l'accepter.

## **Action**

Le SNES-FSU doit continuer à porter un message offensif et entraînant sur les retraites, en cohérence avec le plan d'action interpro dans lequel il continue de s'inscrire avec la FSU. Il appelle les collègues à être massivement en grève et tous les actifs et retraités à se retrouver dans les manifestations le jeudi 23 mars. Pour renforcer la crédibilité de la victoire et relancer la mobilisation après la séquence parlementaire, le SNES-FSU diffusera au syndiqués et à la profession le bilan de ce qui a été gagné depuis le mois de janvier (bataille de l'opinion publique, mouvement historique, mise en minorité du gouvernement) et rappellera les précédents qui montrent qu'un texte adopté au Parlement peut être défait (comme le CPE en 2006 par exemple). Il insistera sur le fait que chacun-e est en mesure, par sa participation à la grève de jeudi, de participer à une étape décisive de l'histoire sociale du pays.

Il portera au sein de la FSU la nécessité que l'interpro appelle à une nouvelle journée nationale de grève et de manifestation le plus rapidement possible. Il appelle la profession à mettre en débat la reconduction de la grève et soutiendra les reconductions décidées par les collègues. Le SNES-FSU appelle aussi à renforcer toutes les initiatives intersyndicales locales (rassemblements sur le place, barrages filtrants sur les ronds point etc.) qu'il relayera et auxquelles il donnera une visibilité nationale. Le SNES-FSU popularisera à nouveau les outils de soutien aux syndiqué-es en difficultés financières.

Dès maintenant, et sans se substituer aux journées de mobilisations de l'interpro, le SNES et la FSU popularisent l'initiative d'un référendum d'initiative partagé et son intérêt. Dès le 11 mars, l'interpro a demandé publiquement une consultation citoyenne, solution démocratique de nature à sauvegarder la cohésion sociale du pays tout en faisant valoir la primauté de l'intérêt général. Les parlementaires se sont saisis de cet outil et viennent de transmettre le RIP au conseil constitutionnel qui doit désormais se prononcer. Le SNES-FSU y prendra toute sa part dans le périmètre qui est le sien.

Dans le second degré, le SNES-FSU lance dès à présent une campagne d'information et de formation des militants, des S1 et de la profession sur les réformes en cours. Le point de départ est l'analyse de la cohérence de mesures collège/lycée/salaires/métiers. Le SNES-FSU montrera ainsi que ce qui est en jeu c'est bien l'avenir du service public d'Education, comme outil démocratisant et émancipateur, avec des personnels revalorisés, respectés et un statut protecteur, garant du service public. Cela passe par une grande campagne de stages et d'heures d'information syndicale.

Pour le collège, le SNES-FSU continuera d'agir, avec les autres organisations syndicales et les associations de spécialistes pour dénoncer la suppression de la technologie en sixième.

Le SNES-FSU informera les catégories des mesures salariales les concernant tout en les inscrivant dans une analyse globale de ces mesures. La campagne sur le socle et le pacte permettra de mettre en lumière l'absence scandaleuse de réelle mesures de revalorisation. Le SNES-FSU décryptera ainsi les mesures socle ainsi que les dangers du pacte. Cette campagne sera un préalable au mot d'ordre du SNES : « ne signons pas le pacte, notre statut n'est pas un contrat ! », en articulation avec les autres SN de la FSU concernés. Cette campagne sera enfin l'occasion de populariser nos mandats sur les salaires et les carrières et sur les besoins de créations de postes permettant de diminuer les effectifs dans les classes et d'améliorer les conditions de travail.

En lycée, le SNES-FSU relancera sa campagne montrant les transformations structurelles en cours qui change complètement le paradigme. Cette campagne d'information très large sur les enjeux de l'Education nationale permettra de préparer les conditions de réussite d'une mobilisation sectorielle à venir, y compris par la grève.

La dynamique de la mobilisation contre la réforme des retraites, le rôle qu'ont pu y jouer le Snes et la FSU, ainsi que les campagnes menées dans l'Education, sont autant de point d'appui pour relancer la campagne de syndicalisation

Le SNES, avec la FSU, soutient les actions menées contre l'implantation des nouvelles bassines dans les Deux Sèvres.

**Résultat du vote**

**Pour: 52**

**Contre : 2**

**Abstention : 0**

**NPPV : 1**